



Parti socialiste
du Valais romand

le peuple.VS



Numéro 163

Vendredi 13 novembre 2020

Quand on veut, on peut !

A l'heure où j'écris ces lignes, les États-Unis ont choisi leur prochain président. Et, quel bonheur, ils ont élu la première femme à la vice-présidence.



@Eric Roset

Kamala Harris, lors d'un débat pour la candidature à l'investiture, avait sévèrement tancé le nouvel élu Biden quant à sa position sur la couverture maladie dans son programme. À l'heure où les contaminations et les hospitalisations explosent aux USA, lui se montre plutôt frileux envers une « Obama care » pour toutes et tous. Face à cette crise majeure, la nouvelle Présidence aura un immense défi à relever. Non seulement sanitaire, mais aussi social. La population américaine, du moins celle qui croit encore que Donald a réellement été infecté par le virus et qu'on s'en tire facile après deux jours d'hospitalisation et une bonne cure d'eau de javel, finira-t-elle par mesurer le danger ? La nouvelle Présidence voudra-t-elle endosser le risque de prendre les mesures qui s'imposent et d'en assumer les conséquences financières ? S'en donnera-t-elle les moyens ?

En Suisse, le 30 octobre dernier, les professions de la santé se réunissaient sur la place fédérale. Manifestation profondément contrariée par les mesures sanitaires, mais également par une centaine d'huluberlus venus dire leur scepticisme face à la deuxième vague qui frappe pourtant le pays de façon meurtrière en ce moment.

Les infirmier·ère·s, les assistant·e·s en soins, les médecins, tou·te·s les soignant·e·s subissent aujourd'hui les conséquences du virus. Les conditions de travail et les conditions salariales ne sont plus acceptables dans un pays qui regorge de richesse. Les applaudissements du printemps se sont tus. En Valais, la demande d'une prime déposée par la Gauche a été balayée avec un mépris consternant. Le président UDC avait alors prononcé une phrase qu'il essaie depuis des semaines de justifier tant elle est indécente: « *ça ne fait aucun sens de récompenser des personnes qui ont avant tout fait le travail qui est attendu d'elles* ».

La santé n'est pas un bien de consommation. Elle est acquise à chacune et chacun, quels que soient ses moyens, sa situation, son statut social. Et, la santé doit rester en mains de l'État, qui doit engager tout ce qui est son pouvoir pour celles et ceux qui soignent, et pour celles et ceux qui nécessitent des soins.

Commençons par corriger certaines absurdités de notre système fiscal si favorable aux plus riches. En Valais, la fiscalité cantonale pour les personnes physiques fixe le taux à 14% pour toutes celles et tous ceux qui ont un revenu imposable de Fr. 254'200 et plus.

Si la santé a un coût, il faut vouloir l'assumer. Juste vouloir !

Barbara Lanthemann, présidente du PSVR, députée au Grand Conseil



2

La Tribune de Mathias Reynard :
Personne ne sera laissé au bord
du chemin

4

La Parole aux Syndicats
Natalie D'Aoust-Ribordy

6

Votations fédérales
Clément Borgeaud



Personne ne sera laissé au bord du chemin

« Personne ne sera laissé sur le bord du chemin durant cette crise. » Ce principe avait été martelé par notre conseiller fédéral Alain Berset dès le début de la pandémie au printemps passé.

Alors que la deuxième vague frappe de plein fouet notre pays, nous devons nous battre à tous les niveaux pour que ce principe soit respecté. Et force est de constater que les prétendus défenseurs des entrepreneurs et des indépendants sont les premiers à les lâcher en période de crise.



travail pour les bas revenus correspondant à 100 % du salaire au lieu de 80 %.

- Mise en place d'une réglementation claire sur le télétravail, afin d'assurer des conditions de travail correctes pour les salarié-e-s concerné-e-s.
- Culture : intensification du soutien pour les entreprises culturelles, les artistes et l'événementiel.
- Aides financières pour les autres secteurs les plus durement touchés (cas de rigueur).
- Aides COVID pour les crèches publiques, et pas seulement les structures privées.

Heureusement, l'engagement du PS et des syndicats de ces dernières semaines a porté ses fruits au niveau fédéral.

Sans mesures politiques rapides et efficaces mises en place au niveau fédéral, les conséquences sur le long terme seront catastrophiques pour notre économie, pour l'emploi.

Heureusement, l'engagement du PS et des syndicats de ces dernières semaines a porté ses fruits au niveau fédéral :

- Les APG (allocations pour pertes de gain) sont à présent ancrées et étendues pour surmonter la suite de cette crise.
- La loi pour les prêts COVID a été acceptée avec les demandes du PS (allongement du temps de remboursement, taux d'intérêt zéro et interdiction de distribuer des dividendes pendant ces aides).
- Les aides financières pour la Culture ont été renforcées.
- Un soutien au sport, secteur aussi durement touché, a été accepté.

Mais notre combat ne s'arrête pas là et les prochains enjeux sont nombreux :

- Réduction de loyers pour les entreprises qui ont dû fermer à cause de la pandémie. Il est logique que les indépendants et PME qui ont vu leurs activités cesser à cause des décisions sanitaires ne supportent pas l'entier des charges.
- Poursuite du système des RHT, en assurant une indemnité en cas de réduction de l'horaire de

Mais la politique communale, et surtout cantonale, a aussi son rôle à jouer et doit tout mettre en œuvre pour soutenir notre économie, les salarié-e-s, le monde culturel et sportif, la continuité pédagogique dans tous les niveaux de formation, des conditions de travail décentes dans nos hôpitaux ou encore la solidarité avec les personnes âgées. Le Canton de Vaud a montré la voie avec des aides à l'industrie, au domaine culturel et à l'économie locale. Nous ferions bien de nous en inspirer.

13.3%

**au 31.10.2016,
le PSVr comptait 591 membres
au 31.10.2020,
le PSVR compte 681 membres**

13.3% d'augmentation en 4 ans !

Michèle – Jasmine

Aux dernières élections communales d'Orsières, Entremont Autrement obtient le deuxième siège tant attendu depuis 8 ans ainsi que le poste de vice-juge. Retour en dialogue de deux candidates non-élues ravies d'avoir participé à l'effort de groupe pour cette victoire historique.

Jasmine Lovey : Parfois la position de non-élue peut être un peu inconfortable sur une liste électorale. Mais cette fois-ci, elle ne l'est pas.

Michèle Steiner : C'est vrai ! Et c'est peut-être la force justement de notre liste et de notre mouvement. Représenter toutes les couleurs de la gauche, proposer une liste paritaire, intergénérationnelle et de toutes les professions, c'était un sacré défi et qui a payé par l'obtention de ce deuxième siège tant convoité. Urbain Gaillard et Raphaël Moulin siègeront et pourront ainsi soutenir les idées de gauche au Conseil communal d'Orsières, tandis que Laure Sauthier sera vice-juge de la commune.

JL : Mais ce n'est pas tout. Malgré le COVID, notre double liste au Conseil communal et au poste de vice-juge a fonctionné parce qu'elle était soudée aussi. Cinq candidat-e-s faisant face contre vents et marées, c'était beau et surtout très porteur. Le travail acharné mené pour atteindre le/la citoyen-ne en dehors des événements traditionnels a passé par les muscles des mollets en faisant un tour à vélo des communes et par les muscles du poignet qui ont écrit à de nombreuses personnes pour espérer leur soutien. Ce deuxième siège permet également à une commune comme Orsières plus de pluralité autour de la table communale.

MS : Et puis, il y a eu aussi le Jour J qui malgré les distances sociales et les masques, nous aura permis de fêter dignement le gain de ce deuxième siège et du poste de vice-juge. Pour une fois, on aurait apprécié de se rendre à la criée sur la place,



malheureusement annulée pour raisons sanitaires. On peut même dire, après cette campagne hors normes, qu'EA fait maintenant partie du paysage politique orsereinois et qu'il est légitime ! C'est un mouvement de partage, de dialogue, qui a su convaincre les électeur-ric-e-s et leur apporter plus de pluralité politique.

Entremont Autrement est un mouvement de partage, de dialogue, qui a su convaincre les électeur-ric-e-s et leur apporter plus de pluralité politique.

JL : Vraiment ce fut une expérience incroyable, enrichissante et partagée avec des équipes de campagne motivées. Merci aux personnes qui ont rendu cela possible et tout particulièrement à notre cheffe de campagne, Valérie Maret ! Il me reste finalement à te dire Michèle quel plaisir cela a été pour moi de me présenter à tes côtés. Lorsque je suis entrée dans le mouvement, tu étais alors pour moi un exemple de militantisme de gauche et j'espère un jour pouvoir regarder en arrière et être aussi fière de mon parcours que toi du tien !

MS : On se souvient encore, il y a huit ans, de la campagne difficile et âpre qui avait été menée pour la première élection d'un élu Entremont Autrement. Aujourd'hui, je suis heureuse d'avoir participé à l'obtention de ce deuxième siège mais aussi à une campagne saine, dans laquelle chacun a pu s'exprimer. C'est là toute l'essence pour moi de la politique, la vraie !



Mobilisation du personnel de la santé: du respect et des moyens!

La semaine de mobilisation du personnel de la santé s'est conclue par un dernier acte à Berne. 1000 délégué-e-s des professions de santé de la Suisse entière ont formé le 31 octobre une chaîne humaine sur la Place fédérale et réclamé une nette amélioration de leurs conditions de travail ainsi qu'une meilleure protection de leur santé.

Leurs revendications portent notamment sur les points suivants :

- Des effectifs et un ratio personnel/patient en adéquation avec les besoins.
- Une revalorisation salariale des professions de soins qui combinent disponibilité, flexibilité, horaires irréguliers, travail de nuit et des week-ends.
- Une prime Corona, en reconnaissance du caractère extraordinaire des risques, des efforts fournis et de la pénibilité du travail.
- Davantage de droits sur le lieu de travail – un droit de participation plus étendu et une meilleure protection.



- De meilleures conditions de travail – pour l'application de la Loi sur le travail et contre le minutage des soins.
- Une meilleure conciliation entre travail et vie de famille: horaires et solutions de garde adaptés aux métiers de la santé.
- Des conventions collectives de travail en faveur du personnel des EMS et CMS.

L'organisation des actions dans les cantons et de la mobilisation à Berne a été bien entendu contrariée par les mesures COVID-19 et la situation générale. Ainsi, il était prévu que le nombre de participant-e-s soit limité. Par ailleurs, nombre d'inscrits n'ont pas pu faire le déplacement, du fait qu'ils-elles étaient malades, en attente de résultats de tests COVID-19, en quarantaine ou au travail en remplacement de collègues malades.

Il faut savoir que dans ce secteur, un test positif au COVID-19 n'exempte pas du travail... mais ne signifie pas pour autant que la quarantaine sociale ne doit pas être respectée!

Il est préoccupant de constater qu'avec cette 2^e vague de COVID-19, les mêmes décisions absurdes du mois de mars reviennent en force. Ainsi, l'association faitière H+ Les Hôpitaux de Suisse a déjà demandé à renoncer à certaines dispositions de protection figurant dans la Loi sur le travail. Les syndicats et associations vont lutter pour la protection (de la santé) du personnel!

L'impréparation des autorités sanitaires s'explique aussi par la logique d'austérité permanente qui imprègne le système sanitaire et qui fait que, même en période de pandémie planétaire, les autorités ne veulent pas mettre un franc supplémentaire pour la santé publique et parapublique.

Les sous-dotations en personnel sont une cruelle réalité depuis des années, exacerbée en temps de crise. La rentabilité financière qui pilote de système de santé le rend inapte à assurer sa mission: répondre aux besoins de la population.

Nous demandons au Conseil fédéral de décider d'un financement extraordinaire conséquent pour l'ensemble du secteur sanitaire – MAINTENANT!

<https://ssp-vpod.ch/campagnes/ensemble-avec-le-personnel-de-sante/>



Au nom du Dieu tout puissant etc.

Le débat sur le préambule a commencé avant même le début des travaux de la Constituante, préoccupation majeure de la population valaisanne, même si ce passage n'a qu'une valeur symbolique.

Faut-il conserver le préambule originel, invoquant la présence divine ou le supprimer au profit d'une version plus « laïque » ?

Selon la majorité de la commission 1, en charge des principes généraux, du préambule et des relations en les Églises et l'État, il ne faut sous aucun prétexte y toucher. Pourquoi ne pas ajouter une narration ensuite, pour satisfaire ceux qui souhaiteraient le changer, à l'instar de Fribourg ? Il est essentiel de mettre Dieu comme responsable de ce que nous écrivons. Malgré les protestations et les arguments contre l'invocacio, qui pour ses opposant.e.s, serait dépassé, exclusif d'une partie de la population voire blasphématoire si l'on reprend les mots de Claude Rouiller. A voir maintenant comment ces propositions seront tranchées en plénum.

Concernant la place accordée à l'Église dans la Constitution, la situation initiale semblait déjà surannée et le travail promettait d'être long. Or, lors des séances de travail, le statu quo était maître mot. Une majorité des commissaires avait le pied au mur, malgré l'évolution de la société valaisanne. Difficile, voire impossible, de contrer cette tendance inébranlable de conserver le statut particulier des églises catholiques et protestantes : les tentatives étaient vaines. Arrivée au rapport, la commission avait concocté une formule étrange, accordant la possibilité à d'autres communautés religieuses d'être reconnues, pourtant sans connaître de grands avantages tels que ceux accordés aux deux Églises principales. De plus, il était demandé une série de critères à ces communautés, la durabilité, le nombre de membres ou le respect des droits humains entre autres, une

Les propositions visant à mettre toutes les communautés religieuses implantées en Valais sur un pied d'égalité sont balayées.

bonne chose jusque-là. Cependant, alors qu'on leur demandait d'être transparentes et démocratiques, on ne l'exigeait pas aux deux Églises déjà reconnues. Curieux. Lorsqu'on en demande la raison, on nous répond que ce serait contraire aux principes en place au sein de ces communautés. Mais alors, si cela est contraire aux principes et au fonctionnement d'autres communautés,



n'auraient-elles pas le même droit d'être reconnues ? C'est comme ça et puis c'est tout.

Au plénum, tout ça devient une autre affaire. Les propositions visant à mettre toutes les communautés religieuses implantées en Valais sur un pied d'égalité sont balayées. On refuse de faire de la place aux autres, on refuse de demander aux saintes Églises catholiques et protestantes de se soumettre aux mêmes conditions



que les autres, sous prétexte d'avoir peur qu'on leur interdise toute activité, qu'on ne puisse plus fêter la Fête-Dieu ou encore qu'on ne puisse plus bénir les patients dans les hôpitaux. Il n'est pas difficile de déceler dans les discours, autant au sein de la commission comme au sein de l'Assemblée, une islamophobie mal dissimulée. On entend quelque fois ce discours de peur que l'Islam prenne le dessus sur le canton, s'impose comme communauté principale. On observe là encore un refus clair de vouloir comprendre les propositions qui ont été faites. La neutralité religieuse n'est pas synonyme de laïcité stricte à l'image de Genève. C'est la volonté de mettre à égalité toutes les communautés religieuses, leur accordant les mêmes droits mais aussi leur imposant les mêmes devoirs et la même distance avec l'État.

Lucile Curdy





La Suisse, petit pays, acteur international de la solidarité et de la paix

Isolée au centre de l'Europe, la Suisse est parfois perçue comme trop petite pour que sa politique influence réellement le monde. Cette posture peut être confortable, du moins pour nos adversaires politiques. Pourquoi prendre des mesures pour changer le monde lorsque notre impact est minime ?

C'est une facilité que nous ne pouvons pas nous permettre en tant que socialistes. Bien que petit, notre pays – et sa politique – joue clairement un rôle, et les conséquences des décisions prises ici se répercutent largement dans le monde.

entreprises et aux droits de l'homme», force est de constater, presque 10 ans plus tard, que leur réalisation est un échec. Nous avons besoin d'un cadre légal strict, qui assure que nos multinationales respectent les droits humains et l'environnement à travers le monde dans leurs opérations. Et c'est ici l'objectif de l'initiative.



Les votations qui nous attendent en novembre constituent un exemple parfait de la possibilité que nous avons, en Suisse, de changer durablement et positivement le monde par nos décisions politiques.

Initiative pour des multinationales responsables

Jamais socialiste n'aura autant apprécié la couleur orange que durant

campagne pour l'initiative pour des multinationales responsables. Les drapeaux flottant au gré des balcons et fenêtres nous rappellent quotidiennement qu'une décision importante sera prise le 29 novembre.

La campagne a su mettre en avant nombre de scandales dont sont responsables des multinationales à travers le monde. «Empoisonnement à l'arsenic par l'extraction de cuivre sur mandat de la multinationale suisse IXM», «LafargeHolcim met en danger la santé de tout un village», «Glencore est responsable de graves lésions de la peau au Tchad», peut-on notamment lire en quelques clics sur le site du comité de campagne.

Les exemples ne manquent pas. Ce sont les mesures qui ont fait défaut jusqu'à présent. Alors que le Conseil des droits de l'homme de l'ONU avait adopté, en 2011, les «Principes directeurs relatifs aux

Initiative contre le commerce de guerre

Nous ne paierons pas vos guerres. C'est derrière cette idée relativement simple que se trouvent les objectifs de l'initiative contre le commerce de guerre. Elle demande que la BNS, les fondations ou les institutions de prévoyance publique et professionnelle ne puissent plus financer des entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires provient de la production de matériel de guerre.

Il n'est en effet pas rare que les entreprises suisses actives dans ce domaine trouvent leur financement en partie dans les fonds publics. En 2019, les producteurs de matériel de guerre suisse ont vu leurs exportations hausser de 49% par rapport à 2018. Nos institutions publiques y voient donc un investissement rentable. Camarades, faisons simple. Nous sommes pacifistes. Il est donc intolérable que notre argent file dans les poches des marchands de mort de ce monde. Les investissements de nos institutions doivent donc être régulés sur ce plan.

La Suisse a un devoir d'exemplarité. Elle est respectée par la communauté internationale pour son fonctionnement démocratique et la sécurité qu'elle offre.



Il est grand temps de montrer que nous nous engageons à l'international pour promouvoir les valeurs de paix et de solidarité que nombre d'organisations promeuvent depuis longtemps, et depuis notre territoire.

C'est donc simple: deux fois OUI le 29 novembre!

Démocratie en temps de crise

Cette année 2020 nous a tous chamboulés, dans nos vies, dans nos foyers. Nous vivons actuellement une crise sanitaire, certes, mais aussi une crise démocratique importante. La fracture causée par le COVID-19 nous rappelle que tout n'est pas partagé, tout n'est pas immuable.

Quels sont les conséquences de ces manifestations anti-masques ? Qui est impacté ? Quel avenir dans ce climat de défiance et comment pouvons-nous ensemble nous rassembler derrière notre société ?

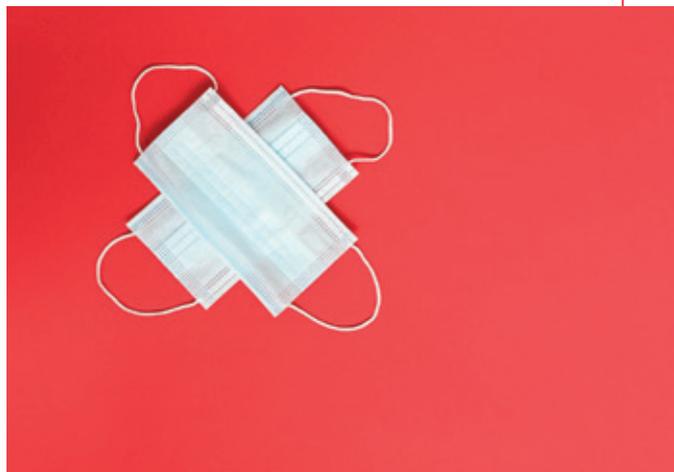
Mille personnes à Genève en septembre, un autre millier en Thurgovie en octobre, et plusieurs centaines dans plusieurs villes de Suisse, voici le bilan de nombreuses manifestations anti-masque en Suisse. Des manifestations pour la plupart calmes, revendiquant la non-nécessité des mesures de lutte contre la pandémie. Réclamations fondées sur le principe de droit aux libertés individuelles. Cause louable, si elle n'était pas entachée par l'entêtement de nombreuses personnes à partager des fausses informations, des théories du complot et autres propos anti-scientifiques. Cette connivence de combattre ces mesures visant le bien commun nous montre l'individualisme et le manque de sens pour certains du mot société.

Quand bien même ces rassemblements visent à confronter nos gouvernements dans leurs décisions, ce n'est ni les cantons, ni la Confédération qui payent les pots cassés, mais bel et bien notre personnel soignant. Déjà en première ligne au printemps dernier, le voilà de nouveau épuisé à confronter la maladie. Alors que leurs revendications d'une meilleure qualité de travail, d'une reconnaissance de leur fatigue et d'une amélioration des accompagnements sont invisibilisées, rejetées ou oubliées, voici que se rajoute la méfiance par une partie du peuple sur leur travail. Cette double peine est-elle réellement la reconnaissance qu'ils méritent ?

Nos libertés individuelles nous donnent le droit de nous exprimer et de partager nos opinions, toutefois elles nous donnent aussi de nombreux devoirs de vérité, d'unité, de bienveillance.

Ne soyons pas aveugles à ces colères. L'État a deux rôles majeurs à jouer dans cette histoire. D'une part, écouter, accompagner et soutenir le personnel soignant dans son travail quotidien et cela passe par la juste valorisation de ce que

l'ensemble de ces femmes et de ces hommes donnent à notre société. D'une autre part, il est nécessaire de répondre aux allégations de ces chercheurs de vérité et autres informations cachées. Nos libertés individuelles nous donnent le droit de nous exprimer et de partager nos opinions, toutefois elles nous donnent aussi de nombreux devoirs de vérité, d'unité, de bienveillance.



La démocratie est le pouvoir pour le peuple, par le peuple. Notre rôle individuel est donc lui aussi important dans cette crise. Une santé sans personnel soignant est impossible. A contrario, une société sans théorie du complot est, elle, bien plus sereine. Arrêtons de voir au plus simple, au plus partagé sur nos réseaux ou au plus racoleur, la situation sanitaire n'est pas belle à voir... Elle s'exprime en chiffre, plus de 10'000 nouveaux cas par jours, des centaines d'hospitalisations, autant de décès. Mais derrière les chiffres, ce sont des gens confrontés à la maladie, des personnes qui disparaissent, des familles endeuillées. Je le répète, la situation sanitaire n'est pas belle à voir. Ce n'est pas en détournant le regard que nous avancerons.

La lutte pour nos libertés futures se passe aujourd'hui par notre capacité à faire front commun contre ce virus. Nous ne sommes pas dans une société liberticide, nous sommes au sein d'une société qui combat pour que nos libertés se pérennisent. Questionnons, débattons, parlons, et surtout ne nous confrontons pas.

Alexandre Ferchaud,
co-président Centre Gauche - PCS





24 novembre - 18 h 00
Comité directeur

1er décembre - 19 h 00
Comité directeur

1er décembre - 19 h 30
Conseil de parti

Oui

J'adhère au PSVr

Je souhaite recevoir le peuple.vs

ou directement sur le site:
www.psvr.ch

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



Le vengeur masqué



Antiphrase

Le Tribunal fédéral, lui non plus, n'a pas aimé. Après le tribunal d'arrondissement et le tribunal cantonal, Jean-Luc est condamné pour discrimination raciale. En somme, cet homme est un incompris.

Il paraît qu'il s'agissait d'une « antiphrase ». Un truc qui dit ce qu'il veut dire mais à l'envers. En fait ça ne veut pas dire ce que ça dit.

« Jean-Luc est un raciste. » Si on interprète cette phrase comme une ironie qui dit le contraire de ce que l'on pense, ça signifierait qu'en fait, on ne pense pas qu'il est raciste.

Pour embrouiller les gens, on dit ce que l'on ne pense pas. Du moins, c'est ainsi qu'on se défend d'une publication qui émeut. Et l'insupportable Bonnant de cautionner, le verbe agile, le tiroir-caisse grand ouvert...

« Jean-Luc défend les fitness, dans un esprit totalement désintéressé, sans aucun intérêt financier, et gracieusement. »

A votre avis, est-ce là une antiphrase ?

On en redemande...

Bimensuel 9^e année

Site internet : www.lepeuplevs.ch

Rédaction : Barbara Lanthemann
PSVr
Rue de Conthey 2
1950 Sion
redaction@lepeuplevs.ch

Abonnement : annuel CHF 95.-
de soutien CHF 120.-
membres JSVr CHF 50.-

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)
CHF 400.- (1/4 page)
CHF 800.- (1/2 page)
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2
1950 Sion
079 443 76 41
abonnement@lepeuplevs.ch
publicite@lepeuplevs.ch